

ARRONDISSEMENT

D'ARGENTEUIL

COMMUNE
D'ERMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SEANCE DU 12 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le douze du mois de mars, à 18 H 00

OBJET : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

Théâtre : Tarification des spectacles et activités culturelles de la saison 2021/2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **5 mars 2021**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2021/034

Présents :

M. Xavier HAQUIN, *Maire*

Mme BOUVET, M. BLANCHARD, Mme MEZIERE, M. NACCACHE,
Mme DUPUY, M. LEDEUR, Mme CASTRO-FERNANDES, M. RAVIER,
Adjoint au Maire

Mme CHESNEAU, M. KHINACHE, Mme DAHMANI, M. BAY,
Mme MAKUNDA TUNGILA, M. CARON, Mme APARICIO TRAORE,
M. ANNOUR, M. PICHON, Mme GUEDJ, M. MELO DELGADO,
Mme GUTIERREZ, M. CLEMENT, Mme BENLAHMAR, M. GODARD,
Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA,
M. KEBABTCHIEFF, Mme DE CARLI, Mme CAUZARD, M. HEUSSER,
Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL *Conseillers Municipaux*

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Mme DEHAS

(pouvoir à M. NACCACHE)

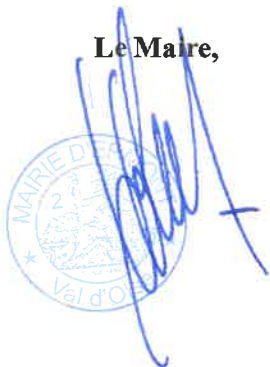
Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est
de 35.

Affichée le : 19/03/2021

Déposée en Sous-Préfecture le : 16/03/21

Le Maire,

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KEBABTCHIEFF** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

Délibération N° 2021/034

OBJET :

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

Théâtre : Tarification des spectacles et activités culturelles de la saison 2021/2022

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-29 ;

VU l'avis des Commissions Attractivité du territoire et Cadre de vie et Affaires Générales, Finances, qui se sont prononcées respectivement les 2 et 4 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT la programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire, proposée au titre de la saison 2021/2022 ;

CONSIDÉRANT alors, la nécessité de mettre en place des tarifs pour ces spectacles et activités culturelles,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** la tarification des spectacles et activités culturelles organisés au sein du théâtre Pierre Fresnay pour la saison 2021/2022 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document y afférent.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN

Tarifs du Théâtre Pierre Fresnay – Saison culturelle 2021-2022

Accusé de réception en préfecture
 09/03/2021 12:20:04
 Date de télétransmission : 16/03/2021
 Date de réception préfecture : 16/03/2021

TARIFS Théâtre Pierre Fresnay		Tarif 2021-2022
		Montant
TARIFS THEATRE		
Tarif Unique		33 €
A	<i>Plein tarif</i>	30 €
	<i>Tarif réduit</i>	27 €
B	<i>Plein tarif</i>	25 €
	<i>Tarif réduit</i>	21 €
	<i>Développement Socio-culturel</i>	12,50 €
C	<i>Plein tarif</i>	18 €
	<i>Tarif réduit</i>	14 €
	<i>Développement Socio-culturel</i>	7 €
D	<i>Plein tarif</i>	14 €
	<i>Tarif réduit</i>	11 €
	<i>Développement Socio-culturel</i>	7 €
E (Spectacle du dimanche et du mercredi en jeune public et familial)	<i>Plein tarif</i>	9,50 €
	<i>Tarif réduit</i>	7,50 €
	<i>Développement Socio-culturel</i>	5 €
Tarif spécial "Jazz au fil de l'Oise"	<i>Plein tarif</i>	18 €
	<i>Tarif réduit</i>	15 €
	<i>Développement Socio-culturel</i>	9 €
Pass Festival Blues (Pass 2 concerts)	<i>Tarif unique</i>	31 €
	<i>Tarif réduit</i> <i>Espace Jeunesse</i> <i>(3ème concert)</i>	14 €
Concert Blues Espace jeunesse	<i>Billet unique</i>	20 €
	<i>Tarif réduit Espace Jeunesse</i> <i>(Uniquement ce concert)</i>	14 €
Abonnement : Présence (5 spectacles) + 1 spectacle offert + accès au tarif réduit de 1 place par spectacle sur le reste de la saison		83 €
Abonnement : Parcours (3 spectacles parmi une sélection) + 1 spectacle offert + accès au tarif réduit sur le reste de la saison		34 €
Carte Tribu pour tous les spectacles, toute la saison et le cinéma	<i>Tribu (1 titulaire seul accompagné d'au moins 1 personne et de 3 au max.)</i>	21 €
TARIFS THEATRE - SCOLAIRES		
Spectacle à l'unité dans le cadre d'un parcours		4,20 €
Spectacle à l'unité (<i>temps scolaire hors parcours</i>)	<i>Primaires</i>	5,70 €
	<i>Collèges et Lycées</i>	6,80 €
A l'unité en horaire du soir (<i>groupe de 10 mini</i>)	<i>Collèges et Lycées</i>	9,50 €

Vu pour être annexé à
 délibération n° 211034.du.12/13/21
 ERMONT, le 10/03/21
 Le Maire,



Centres de Loisirs - que spectacle de Théâtre (ils ne viennent que les mercredis)		Ermont	4,50 €
CINEMA			
Séances hebdomadaires	Plein tarif		6 €
	Tarif réduit		4,60 €
	Tarif - 14 ans		4 €
Cinéma sur le temps scolaire (dans le cadre des Parcours culturels et artistiques)			2,80 €
Collège au Cinéma / Ecole et cinéma	Dans le cadre du dispositif Ecran VO - (Film non récent)		2,50 €
Lycéens et apprentis au cinéma	Dans le cadre du dispositif ACRIF (Association des cinémas de recherche d'Ile de France, opérateur choisi par la région)		2,50 €
Fête du cinéma			3,50 à 4,50 €
Printemps du cinéma			3,50 à 4,50 €
Soirée spéciale (2 films)			7 €
Ciné-Jeunesse	Plein tarif		3,50 €
	Tarif réduit (ALSH Ermont)		3 €
Fra Opéra	Plein tarif		15 €
	Tarif -16 ans		12 €
CONFERENCES "Visage de l'Art"			
Conférence en salle	Plein tarif		7,50 €
Les différents cycles	1 cycle 6 conférences		31,50 €
	1 cycle 5 conférences		25,50 €
	1 cycle 4 conférences		21 €
	Libre parcours 10 conférences		48,50 €
Conférence en extérieur			10 à 14 €
Entrée au musée (en fonction du prix réclamé par le musée)			5 à 17 €
CONSOMMATIONS			
Petite bouteille d'eau			0,70 €
Boissons fraîches, canettes sans alcool			2,30 €
Bière			3 €
Café			1,20 €
Thé, chocolat, café crème			1,80 €
Verre de vin			2,00 €

Tarif réduit Théâtre : -18 ans, étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, abonnements - Carte Tribu

Tarif réduit Cinéma : -18 ans, étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, + de 65 ans,

Gratuité : **UN** accompagnateur de personnes en situation de handicap (Carte mentionnant, "tierce personne" ou "besoin d'accompagnement")

Toute réservation devra être confirmée par le paiement des places dans les 8 jours. Passé ce délai, les places seront remises en vente.

8 jours avant la date du spectacle, les places de spectacles doivent être systématiquement réglées au moment de la réservation.